

Comprendre le rôle du jury dans une VAE

Le jury intervient dans la phase d'évaluation de la démarche. Il apprécie les éléments présentés par le candidat au regard des règles et du référentiel applicables à la certification visée. Son rôle est distinct de celui de l'organisme d'accompagnement.

L'accompagnement ENFPI vous aide à organiser votre travail, à identifier des situations significatives et à préparer leur présentation. Il ne peut toutefois pas anticiper ou garantir la décision du jury. Cette distinction doit rester claire tout au long du parcours.

Le jury s'appuie sur le dossier et, lorsque le dispositif le prévoit, sur un entretien ou une soutenance. Il peut demander des précisions sur l'exercice effectif d'une mission, sur la compréhension d'une procédure ou sur la manière dont vous avez traité une situation professionnelle.

Repère ENFPI : l'objectif est de préparer une présentation fidèle de votre expérience, jamais de prédire la décision d'évaluation.